



## **La commune de Bessenay, dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS, lance un appel à candidatures pour les 5 membres maximum issus de la société civile.**

Le Conseil d'Administration du CCAS participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique sociale de la commune. Il examine notamment les actions et dispositifs destinés à soutenir les personnes en difficultés, les familles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que toute initiative visant à favoriser la solidarité et la cohésion sociale.

En application du Code de l'action sociale et des familles, quatre catégories d'associations doivent être représentées :

- Les associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Les associations de personnes âgées et de retraités,
- Les associations de personnes handicapées,
- L'Union Départementale des Associations Familiales.

Les associations ou personnes souhaitant proposer leur candidature sont invités à transmettre leur coordonnées complètes accompagnées d'une présentation de l'association.

Les candidatures doivent être adressées à la mairie avant le 30 avril 2026, par courrier ou par courriel à [dgs@mairie-bessenay.fr](mailto:dgs@mairie-bessenay.fr)

La désignation des membres interviendra par arrêté du Maire après examen des candidatures.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 04.74.70.80.07.